



## ENTRETIEN 2012 (TAM CADRE)



La direction vient de présenter la refonte totale de l'entretien. Bien que la dernière version fût à jeter totalement, nous continuons à condamner cette valse des types d'entretiens.

Cet entretien est en totale illégalité avec le droit pour les salariés, puisque celui-ci ne traite ni de la charge de travail du salarié, ni de l'organisation du travail dans l'entreprise, ni de l'articulation entre l'activité professionnelle, vie personnelle et familiale et encore moins de la rémunération du salarié.

### AVIS CFDT :

*La CFDT condamne donc fortement la mise en application de cet entretien et conseille à tous les salariés même si vous êtes en bon terme avec votre hiérarchique de ne pas signer ce document.*



